

Encaissement brut total pour les neuf premiers mois stable à EUR 11,4 milliards

Bénéfice net de l'assurance, cumulé au 30 septembre, d'EUR 371 millions

Bénéfice net consolidé d'EUR 1.082 millions

Faits marquants

- Cumulé au 30 septembre 2009, l'**encaissement brut total**, avec prise en compte à 100% des coentreprises non consolidées, atteint EUR 11,4 milliards, un montant conforme à l'année dernière ; l'encaissement brut du troisième trimestre s'élève à EUR 3,5 milliards, en hausse de 1% en glissement annuel. L'encaissement brut total, cumulé au 30 septembre, des coentreprises non consolidées prises en compte à 100%, s'élève à EUR 2,8 milliards ; l'encaissement brut pour le troisième trimestre est d'EUR 0,9 milliard.
 - L'**encaissement brut en vie**, cumulé au 30 septembre, atteint EUR 9,1 milliards (+1%) ; l'encaissement brut du troisième trimestre s'élève à EUR 2,8 milliards (+2%);
 - Les **primes émises brutes en non-vie**, cumulées au 30 septembre, atteignent EUR 2,3 milliards (-1%) ; les primes émises brutes pour le troisième trimestre s'élèvent à EUR 0,7 milliard (-3%).
- Le **bénéfice net de l'assurance après intérêts minoritaires**, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 371 millions (EUR 301 millions pour AG Insurance et EUR 70 millions pour Fortis Insurance International) ; le bénéfice net après intérêts minoritaires du troisième trimestre se monte à EUR 143 millions.
- Le **bénéfice net du Compte Général**, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 711 millions ; le bénéfice net du troisième trimestre se chiffre à EUR 53 millions ; il comprend un impact positif d'EUR 83 millions provenant de la réévaluation de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas.
- La **solvabilité** reste forte ; le ratio de solvabilité total s'établit à 232%.

Bart De Smet, CEO Fortis, a déclaré : « Nos activités d'assurance ont continué à bien performer au troisième trimestre et demeurent solides et stables. Nous tablons toujours sur un encaissement annuel au minimum en ligne avec les chiffres de l'année dernière.

Le 25 septembre dernier, nous avons publié les conclusions de notre révision stratégique. Nous avons annoncé de nouveaux partenariats au Royaume-Uni et en Italie, nous avons démontré la valeur créée en Thaïlande et nous avons décidé de vendre ou de cesser les activités n'ayant pas une taille critique, comme l'activité non-vie au Luxembourg ou les activités en Russie. Chacun de ces faits atteste de notre ferme engagement à agir et de notre volonté de développer notre portefeuille d'assurance de façon proactive. Nous maintiendrons nos efforts pour que Fortis soit et reste une entreprise d'assurance internationale solide et gérée avec prudence. »

Faits marquants

Encaissement brut

L'encaissement brut **total** cumulé au 30 septembre, comprenant EUR 2,8 milliards provenant des coentreprises non consolidées prises en compte à 100%, s'élève à EUR 11,4 milliards, un montant quasi stable par rapport à la même période en 2008. L'encaissement brut total d'AG Insurance a crû de 3% par rapport à la même période en 2008, tandis que l'encaissement brut des activités internationales a diminué de 2%. L'encaissement brut au troisième trimestre, comprenant EUR 0,9 milliard provenant des coentreprises non consolidées prises en compte à 100%, s'élève à EUR 3,5 milliards, en hausse de 1% par rapport au troisième trimestre de l'année dernière.

L'encaissement brut des activités **vie**, cumulé au 30 septembre, avec prise en compte à 100% des entreprises non consolidées, atteint EUR 9,1 milliards, en hausse de 1% par rapport à la même période en 2008, grâce aux bonnes performances maintenues chez AG Insurance et en Asie. L'encaissement du troisième trimestre s'élève à EUR 2,8 milliards (+2%), suivant une tendance similaire. Les primes émises brutes en **non-vie**, cumulées au 30 septembre, se chiffrent à EUR 2,3 milliards (-1%). Les primes émises brutes au troisième trimestre atteignent EUR 0,7 milliard (-3%).

L'encaissement brut total chez **AG Insurance**, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 5,1 milliards, en hausse de 3% par rapport à la même période en 2008. L'encaissement total du troisième trimestre atteint EUR 1,5 milliard, en hausse de 6% par rapport au troisième trimestre 2008, grâce à l'amélioration des performances tant en vie qu'en non-vie. Les niveaux d'encaissement du troisième trimestre en vie et non-vie atteignent respectivement EUR 1,2 milliard et EUR 0,4 milliard.

L'encaissement brut total de **Fortis Insurance International**, cumulé au 30 septembre, incluant EUR 2,8 milliards provenant des coentreprises non consolidées prises en compte à 100%, s'élève à EUR 6,3 milliards, en repli de 2% par rapport à la même période en 2008. L'encaissement total du troisième trimestre atteint EUR 2,0 milliards, en recul de 3% par rapport à l'année dernière. En cumul annuel au 30 septembre, la tendance globale s'est poursuivie, se caractérisant par de très bonnes performances commerciales dans les activités asiatiques (+ 21%), malgré un léger fléchissement en Malaisie, mais soutenues par une évolution favorable des taux de change. Ces bons résultats ont été partiellement neutralisés par des encaissements toujours faibles au Luxembourg et en France, et une évolution défavorable des taux de change au Royaume-Uni.

Bénéfice net

Au niveau **consolidé**, Fortis enregistre un bénéfice net après intérêts minoritaires, cumulé au 30 septembre, d'EUR 1.082 millions. En cumul annuel au 30 septembre, les intérêts minoritaires s'élèvent à EUR 83 millions. Le bénéfice net du troisième trimestre après intérêts minoritaires s'élève à EUR 196 millions.

Concernant les activités d'**assurance** de Fortis, le bénéfice net après intérêts minoritaires pour les neuf premiers mois de 2009 s'élève à EUR 371 millions, dont EUR 301 millions provenant de AG Insurance et EUR 70 millions de Fortis Insurance International. Le bénéfice net après intérêts minoritaires du troisième trimestre s'élève à EUR 143 millions, se répartissant en EUR 106 millions pour AG Insurance et EUR 37 millions pour Fortis Insurance International. Les neuf premiers mois de l'année incluent un impact net sur le portefeuille de placements négatif d'EUR 50 millions¹ et une récupération fiscale positive d'EUR 94 millions², liée à la déduction de revenus définitivement taxés (RDT)³ en Belgique.

Le ratio combiné, en cumul au 30 septembre, s'est amélioré en Belgique et à l'International, respectivement à 103,3% et 104,5%, par rapport au premier semestre 2009, principalement grâce à l'amélioration du taux de sinistralité dans les deux segments.

¹ En base 100%.

² *idem*.

³ Revenus définitivement taxés ou RDT : récupération fiscale fondée sur la modification de la législation belge en matière d'exemption fiscale de certains dividendes.

Le segment **Général** présente un bénéfice net d'EUR 711 millions pour les neuf premiers mois de 2009. Le bénéfice net pour le troisième trimestre s'établit à EUR 53 millions, incluant une appréciation d'EUR 83 millions de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas après impôts différés. La valeur de l'option d'achat avant impôts différés, au 30 septembre 2009, se chiffre à EUR 856 millions. Après déduction d'EUR 291 millions de charges d'impôts différés, la valeur atteint EUR 565 millions. La valeur estimée des paiements d'intérêts trimestriels futurs relatifs à la Relative Performance Note (RPN (I)) est restée stable à EUR 344 millions. L'investissement d'EUR 760 millions dans Royal Park Investments, comptabilisé en goodwill, est également resté au même niveau que fin juin.

Capitaux propres nets, trésorerie nette et solvabilité

Les capitaux propres nets attribuables aux actionnaires s'établissent au 30 septembre 2009 à EUR 8,5 milliards, contre EUR 7,7 milliards à fin juin, grâce au bénéfice du troisième trimestre (EUR 0,2 milliard) et, dans une large mesure, à une hausse des plus-values nettes non réalisées sur les obligations d'État et les obligations d'entreprises (EUR 0,6 milliard).

La trésorerie nette du Compte Général au 30 septembre 2009, dans l'hypothèse d'un remboursement total du programme EMTN (European Medium Term Notes), atteint EUR 2,9 milliards. Le 24 septembre 2009, Fortis Finance, une filiale de Fortis, a annoncé son intention de lancer une offre publique volontaire, en espèces, à hauteur d'EUR 1,0 milliard, sur le solde de ses obligations en circulation dans le cadre du programme European Medium Term Note (EMTN) et Inflation Linked Notes. Le 3 novembre 2009, la CBFA, l'autorité de contrôle belge, a approuvé le prospectus. La période d'acceptation a débuté le 10 novembre 2009 et se terminera le 30 novembre 2009. Une version électronique du prospectus est disponible sur le site internet de Fortis (www.fortis.com). Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts permanents de gestion des questions héritées du passé et d'ajustement de la structure bilantaire aux nouveaux objectifs déterminés pour le Compte Général.

Les capitaux propres de Fortis s'élèvent à EUR 8,5 milliards au 30 septembre 2009 et dépassent le montant réglementaire minimum, total, consolidé, requis pour les activités d'assurance, d'EUR 5,8 milliards. Le capital disponible provenant des activités d'assurance atteint EUR 6,2 milliards, tandis que le ratio de solvabilité reste quasi stable à 232% du minimum réglementaire requis. Le ratio de solvabilité se décompose en 200% pour AG Insurance et 325% pour Fortis Insurance International.

Dans le cadre de la publication de la révision de sa stratégie à la fin du mois de septembre (voir infra), Fortis a présenté un montant de capital discrétionnaire dans le Compte Général d'EUR 1,3 milliard, sur la base des chiffres à fin juin. Fortis définit le capital discrétionnaire comme le montant le moins élevé entre la trésorerie disponible et le capital total du Compte Général corrigé par les actifs illiquides (éventuels) et les investissements déjà contractés. Le capital discrétionnaire à fin septembre reste inchangé à EUR 1,3 milliard.

Révision stratégique

Le 25 septembre 2009, Fortis a rendu publiques les conclusions de sa révision stratégique (pour plus de détails, voir le communiqué de presse du 25 septembre 2009).

Mettant en œuvre sa stratégie, Fortis a annoncé, depuis fin juin 2009, les transactions suivantes :

- Le 11 septembre, Tesco Personal Finance (TPF), une filiale de Tesco, et Fortis UK Ltd ont conclu leurs discussions en vue de constituer un nouveau partenariat au Royaume-Uni, avec pour objectif de distribuer des assurances automobiles et multirisque habitation par le biais d'une entité nouvellement créée, détenue à 50,1% par Fortis UK et à 49,9% par TPF. L'investissement de départ pour Fortis devrait avoisiner EUR 115 millions. Le partenariat est conclu initialement jusqu'en 2015 au moins et les primes émises brutes annualisées devraient atteindre EUR 570 millions par an.
- Le 17 septembre, Fortis et BNP Paribas Assurance ont annoncé l'acquisition de 50% +1 action dans UBI Assicurazioni, l'un des acteurs clés de la bancassurance non-vie en Italie. Le prix total à payer par Fortis est d'EUR 60 millions, plus un montant possible d'EUR 20 millions, en fonction de l'atteinte d'une série de critères commerciaux. La transaction doit être approuvée par les autorités de la concurrence et les régulateurs, et devrait être clôturée d'ici la fin de l'année 2009.
- Le 6 octobre, Fortis a annoncé la vente de ses activités non-vie au Luxembourg à La Bâloise, pour une contrepartie totale d'EUR 23 millions. A l'avenir, Fortis concentrera ses efforts au Luxembourg sur le développement de ses activités vie dans le marché local et international. La transaction doit encore être approuvée par les régulateurs.

- Le 28 octobre, Fortis a annoncé la décision de mettre fin à ses activités d'assurance en Russie, qui avaient été lancées sous la forme d'activités « greenfield » en 2007. Cette cessation d'activités ne devrait pas avoir d'impact important sur le résultat net et la solvabilité nette à l'avenir.
- Le 9 novembre, Fortis et les autres actionnaires de Muang Thai Group Holding (« Muang Thai ») ont signé des accords avec KASIKORNBANK qui permettent à cette dernière d'augmenter sa participation de 10 à 51% dans Muang Thai. En conséquence, l'intérêt économique de Fortis dans les activités d'assurance vie et non-vie de Muang Thai diminuera respectivement de 40% à 31% et de 15% à 12%. Dans le cadre de la transaction, Fortis percevra un montant net d'EUR 41 millions, pour un investissement d'EUR 63 millions entre 2004 et 2008. La montée en puissance de KASIKORNBANK va encore renforcer les liens et intensifier la relation déjà très fructueuse entre la banque et les entreprises du groupe Muang Thai. La clôture de la transaction interviendrait début 2010, et doit obtenir les approbations réglementaires.

AG Insurance

L'**encaissement brut** total pour les neuf premiers mois s'élève à EUR 5,1 milliards, soit une hausse de 3% par rapport à la même période en 2008. L'encaissement brut total du troisième trimestre atteint EUR 1,5 milliard, en hausse de 6% par rapport à la même période en 2008, grâce à de meilleures performances en vie comme en non-vie.

Cumulé au 30 septembre, le **bénéfice net avant intérêts minoritaires** s'élève à EUR 347 millions ; il inclut un bénéfice fiscal ponctuel d'EUR 94 millions, lié à la déduction de revenus définitivement taxés (RDT) (pris en compte dans le résultat du deuxième trimestre 2009) et un impact négatif cumulé au 30 septembre d'EUR 50 millions après impôts provenant de dépréciations sur le portefeuille de placements. Ce bénéfice est à comparer à la perte nette avant intérêts minoritaires d'EUR 28 millions enregistrée pour la même période en 2008, qui incluait un impact négatif d'EUR 359 millions dû aux perturbations des marchés financiers. Les intérêts minoritaires pour les neuf premiers mois atteignent EUR 46 millions. Le bénéfice avant intérêts minoritaires du troisième trimestre s'élève à EUR 141 millions. Le bénéfice net du troisième trimestre inclut un impact positif d'EUR 32 millions sur le portefeuille de placements résultant principalement de la reprise des marchés financiers et d'une réévaluation positive du portefeuille de crédits structurés.

Vie

L'**encaissement** brut en vie s'établit à EUR 3,9 milliards pour les neuf premiers mois, en hausse de 3% par rapport à la même période en 2008, stimulé par le maintien de bonnes performances en vie individuelle et groupe.

L'encaissement en vie individuelle a progressé de 3% par rapport à la même période en 2008, à EUR 3,1 milliards.

L'encaissement par le canal bancaire a crû de 19% à EUR 2,6 milliards, tandis que l'encaissement par le canal des courtiers est resté bien au-dessous du niveau de l'année dernière à EUR 0,5 milliard, souffrant toujours du déclin général du marché des produits vie.

Les assurances vie de groupe affichent un encaissement d'EUR 968 millions, soit une progression de 6% par rapport à la même période de l'année dernière.

Les **fonds sous gestion** en vie ont crû à EUR 44,7 milliards, soit de 7% par rapport à fin 2008.

Le **bénéfice net** avant intérêts minoritaires du segment vie, cumulé au 30 septembre, s'établit à EUR 297 millions ; il inclut un bénéfice fiscal d'EUR 86 millions, lié à la déduction de revenus définitivement taxés (RDT) et un impact négatif sur le portefeuille de placements d'EUR 50 millions après impôts. Le bénéfice net du troisième trimestre s'élève à EUR 114 millions ; il inclut un impact positif net d'EUR 32 millions sur le portefeuille de placements.

Non-vie

Par rapport à la même période l'année passée, les **primes émises brutes** des neuf premiers mois ont augmenté de 4% à EUR 1,2 milliard, en grande partie grâce aux bonnes ventes au segment des PME par le canal des courtiers (+ 7%), tandis que l'encaissement via le canal bancaire est resté quasi stable à EUR 154 millions.

Le **bénéfice net** avant intérêts minoritaires, cumulé au 30 septembre, du segment non-vie, s'établit à EUR 50 millions, en hausse de 5% par rapport à la même période de l'année dernière, grâce à de bons résultats en accidents du travail et à un bénéfice fiscal ponctuel d'EUR 8 millions, lié à la déduction de revenus définitivement taxés (RDT) au deuxième trimestre. Le bénéfice net du troisième trimestre s'élève à EUR 27 millions, en progression de 20% par rapport au deuxième trimestre, s'expliquant par l'absence de sinistres liés à des causes climatiques. Le résultat net du même trimestre de l'année dernière était négatif d'EUR 9 millions, suite à une perte sur le portefeuille de placements.

Le **ratio combiné**, cumulé au 30 septembre, a atteint 103,3% contre 105,6% à fin juin 2009. Le ratio combiné au troisième trimestre a diminué à 98,8%, le ratio de sinistralité ayant baissé à 62,5% dans la mesure où il y a eu moins de sinistres importants au troisième trimestre. Le ratio de coûts (y compris les commissions) a légèrement diminué par rapport à fin juin, s'établissant à 36,3%.

Fortis Insurance International

L'encaissement brut total, avec prise en compte à 100% des coentreprises non consolidées, atteint EUR 6,3 milliards pour les neuf premiers mois de l'année, soit un niveau légèrement inférieur à l'encaissement pour la même période en 2008 (-2%). L'encaissement trimestriel s'élève à EUR 2,0 milliards, soit 3% en-deçà du niveau du troisième trimestre 2008. Cumulé au 30 septembre, l'encaissement brut total des entités consolidées s'établit à EUR 3,5 milliards, en repli de 15% par rapport à la même période de l'année dernière, suite à un recul de l'encaissement au Luxembourg et en France. L'encaissement consolidé du troisième trimestre s'élève à EUR 1,1 milliard. Cumulé au 30 septembre, l'encaissement brut des coentreprises non consolidées est resté élevé (EUR 2,8 milliards, soit +22%), stimulé par la croissance poursuivie en Thaïlande et en Chine, ainsi que par une évolution favorable du change. Hors effet de change, l'encaissement a crû de 12%.

L'encaissement de Fortis UK cumulé au 30 septembre, s'établit à EUR 702 millions, soit une progression de 7% à taux de change constants, mais en repli de 6% aux taux de change actuels, grâce à la poursuite de la mise en œuvre de ses lignes commerciales et au vigoureux développement de son portefeuille d'assurance multirisque habitation.

Dans les autres pays européens, l'encaissement s'est établi à EUR 2,6 milliards, cumulé au 30 septembre, en recul de 17% par rapport à la même période en 2008. Ceci, sous l'impact de la régression de l'encaissement qui s'est poursuivie dans les activités françaises et luxembourgeoises, qui ont continué à souffrir d'un recul de la demande en produits « unit-linked » et de l'impact commercial négatif des turbulences autour de Fortis l'année dernière. L'encaissement au Portugal a crû de 2% par rapport à l'année dernière, grâce à une offre de produits appropriée.

L'encaissement provenant des activités asiatiques, avec prise en compte à 100% des coentreprises non consolidées, s'est établi à EUR 3,1 milliards, en hausse de 21% par rapport à la même période en 2008, à taux de change constants. L'encaissement a été stimulé par une intensification globale de la capacité de distribution en Chine (+21%), en Thaïlande (+32%) et en Malaisie (+14%), et a bénéficié d'écarts de change favorables.

Le **bénéfice net après intérêts minoritaires**, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 70 millions, contre EUR 40 millions pour la même période en 2008, qui avait été marquée par des pertes sur investissement et des dépréciations sur le portefeuille de placements à hauteur d'EUR 55 millions. Les intérêts minoritaires pour les neuf premiers mois s'élèvent à EUR 37 millions. Le bénéfice net après intérêts minoritaires du troisième trimestre atteint EUR 37 millions.

Vie

L'**encaissement brut** total en vie, cumulé au 30 septembre, prenant en compte à 100% les coentreprises non consolidées, s'établit à EUR 5,1 milliards, un niveau quasi stable par rapport à l'année dernière. Les très bonnes performances en Asie et au Portugal ont à nouveau été compensées par des encaissements moindres au Luxembourg et en France. L'encaissement du troisième trimestre atteint EUR 1,6 milliard, en repli de 2% par rapport à la même période de l'année dernière.

Le **bénéfice net** après intérêts minoritaires, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 34 millions, sous l'effet de la croissance des volumes et de l'amélioration des conditions de marché, contre une perte d'EUR 18 millions l'année dernière, provoquée par des moins-values et des dépréciations. Le bénéfice net après intérêts minoritaires du troisième trimestre s'élève à EUR 23 millions.

Les **fonds sous gestion** (des entités consolidées uniquement) ont crû à EUR 21,7 milliards, soit une croissance de 10% par rapport à fin 2008 et de 6% par rapport à fin juin. Cette croissance est principalement due aux bonnes performances commerciales, à un moins grand nombre de rachats et à la reprise des marchés financiers.

Non-vie

Les **primes émises brutes** en non-vie, avec prise en compte à 100% des coentreprises non consolidées, ont diminué de 5% à EUR 1,2 milliard, en cumul au 30 septembre. A taux de change constants et hors Fortis Re (en run-off), les primes émises brutes ont crû de 8%, sous l'effet du net développement des lignes commerciales au Royaume-Uni et au Portugal.

Le **bénéfice net** après intérêts minoritaires en non-vie, cumulé au 30 septembre, s'établit à EUR 36 millions, contre EUR 58 millions l'année dernière, principalement suite à de plus faibles résultats techniques. Le bénéfice net après intérêts minoritaires au troisième trimestre atteint EUR 14 millions.

Le **ratio combiné**, cumulé au 30 septembre, s'est légèrement amélioré à 104,5%, contre 106,1% à fin juin. Le ratio combiné pour le troisième trimestre est de 101,3%, grâce à l'évolution favorable des ratios de sinistres et de coûts. Plusieurs initiatives visant à améliorer les performances opérationnelles en non-vie ont été mises en œuvre dans les principales activités non-vie.

Général

Le bénéfice net du Compte Général après éliminations, cumulé au 30 septembre, s'élève à EUR 711 millions. Le résultat net du troisième trimestre s'élève à EUR 53 millions, et inclut une réévaluation positive d'EUR 83 millions de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas, après impôts.

Les produits d'intérêts nets pour les neuf premiers mois s'établissent à EUR 25 millions. Au troisième trimestre, la marge d'intérêts nette présente un montant négatif d'EUR 6 millions, du fait que les intérêts sur la position de trésorerie nette est liée à l'Euribor à court terme tandis que la plupart des passifs sont assortis de taux fixes. En outre, le remboursement d'une structure d'emprunt subordonné d'EUR 5,7 milliards avec Fortis Banque à la fin du deuxième trimestre a provoqué la disparition d'une marge d'intérêts positive au troisième trimestre de cette année.

Par ailleurs, le résultat du Compte Général au troisième trimestre a bénéficié de l'impact positif d'une réévaluation d'EUR 20 millions sur le portefeuille d'obligations échangeables en actions. Le total des dépenses salariales et administratives pour les neuf premiers mois s'élève à EUR 73 millions, dont EUR 28 millions au troisième trimestre, et comprend plusieurs éléments non récurrents liés à la séparation. Enfin, le résultat du troisième trimestre comprend une charge non récurrente d'EUR 15 millions liée à un ajustement fiscal.

1. *Juste valeur de la RPN(I)*

La méthode utilisée pour calculer la juste valeur de la RPN(I) est la même qu'au 30 juin 2009. Au 30 septembre 2009, Fortis s'est référé à un cours de l'action d'EUR 3,20, un taux d'intérêt à long terme de 3,75% et une valeur théorique des CASHES de 66% du pair. En conséquence, la juste valeur des paiements d'intérêts futurs liés à la Relative Performance Note (RPN) au 30 septembre 2009 est restée identique à EUR 344 millions.

Pour le troisième trimestre, le paiement d'intérêts trimestriel à Fortis Banque, sur la base de la RPN, s'élève à EUR 1,2 million. Ce montant est calculé comme la moyenne des montants d'intérêts calculés pour le trimestre.

2. *L'évaluation de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas accordée par la SFPI*

Par la même méthode qu'au 30 juin 2009, Fortis a estimé la valeur des 121,2 millions d'options BNP Paribas à EUR 856 millions avant impôts au 30 septembre 2009. Ce calcul se fonde sur le modèle Black-Sholes (voir le communiqué de presse des résultats du premier semestre, publié le 27 août 2009), qui utilise une volatilité implicite de 27% (30% à fin juin 2009) et un rendement du dividende de 3,502% (3,068% au 30 juin 2009). L'application d'une moins-value de 30% pour éléments non standard est conforme à ce qui a été fait fin juin. Compte tenu d'un passif d'impôts différés d'EUR 291 millions, l'estimation nette d'impôts à la fin du troisième trimestre s'établit à EUR 565 millions.

Tout comme c'était le cas fin juin, une volatilité implicite de 5% induirait une variation de 26% de la valeur de l'option.

Le 29 septembre 2009, BNP Paribas a lancé une augmentation de capital avec droit préférentiel, qui a entraîné un ajustement du prix d'exercice utilisé pour évaluer l'option d'achat au 30 septembre 2009, d'EUR 68 à EUR 66,52 par action, sur la base du prix du marché des droits à cette date. Suite à la clôture de l'augmentation de capital de BNP Paribas le 13 octobre 2009, l'agent calculateur a recalculé le prix d'exercice final de l'option d'achat, à prendre en considération pour l'avenir, à EUR 66,672. Le nombre d'options accordées reste inchangé, l'option n'étant pas totalement conforme à la norme ISDA. Ces options représentent, après l'augmentation de capital de BNP Paribas, 10,24% des actions BNP Paribas en circulation.

3. *Royal Park Investments (RPI)*

L'investissement d'EUR 760 millions dans RPI, comptabilisé en goodwill, est resté inchangé par rapport à fin juin. Plus d'informations sur RPI et ses actifs sont disponibles sur le site www.royalparkinvestments.com.

Annexe 1 : Encaissement trimestriel

Encaissement trimestriel

Par segment	YTD*2009	YTD 2008	Ecart	3 ^e T 2009	3 ^e T 2008	Ecart
AG Insurance						
Primes émises brutes	3.495	3.187	10%	1.044	864	21%
Contrats de placement sans EPD**	430	612	-30%	135	240	-44%
Encaissement brut vie	3.925	3.799	3%	1.179	1.104	7%
Primes émises brutes non-vie	1.173	1.127	4%	365	353	3%
Encaissement total d'AG Insurance	5.098	4.926	3%	1.544	1.457	6%
Fortis Insurance International						
Primes émises brutes	1.314	1.071	23%	416	324	29%
Contrats de placement sans EPD**	1.282	2.053	-38%	388	597	-35%
Encaissement brut vie	2.596	3.124	-17%	804	921	-13%
Primes émises brutes non-vie	878	979	-10%	301	345	-13%
Encaissement total consolidé	3.474	4.103	-15%	1.105	1.266	-13%
Coentreprises non consolidées, à 100%	2.836	2.327	22%	854	759	13%
Encaissement total de Fil	6.310	6.430	-2%	1.959	2.025	-3%
Encaissement total de Fortis	11.408	11.356	0%	3.503	3.482	1%

Vie/ non-vie	YTD 2009	YTD 2008	Ecart	3e T 2009	3 ^e T 2008	Ecart
Vie						
AG Insurance	3.925	3.799	3%	1.179	1.104	7%
Fortis Insurance International	5.135	5.194	-1%	1.575	1.603	-2%
Entièrement consolidées	2.596	3.124	-17%	804	921	-13%
Coentreprises non consolidées, à 100%	2.539	2.070	23%	771	682	13%
Encaissement total vie	9.060	8.993	1%	2.754	2.707	2%
Non-vie						
AG Insurance	1.173	1.127	4%	365	353	3%
Fortis Insurance International	1.175	1.236	-5%	384	422	-9%
Entièrement consolidées	878	979	-10%	301	345	-13%
Coentreprises non consolidées, à 100%	297	257	16%	83	77	8%
Total des primes émises brutes non-vie	2.348	2.363	-1%	749	775	-3%
Encaissement total de Fortis	11.408	11.356	0%	3.503	3.482	1%

* Year-to-date : cumulé au 30 septembre 2009. ** Éléments de participation discrétionnaire : un droit contractuel de recevoir (en sus de prestations garanties) un rendement supplémentaire, (a) qui peut représenter une part importante du total des bénéfices contractuels, (b) dont l'échéance et/ou le montant dépendent de la décision de l'émetteur, et (c) qui est contractuellement basé sur (i) la performance d'un pool spécifique de contrats ou d'un type spécifique de contrats, (ii) des rendements d'investissement réalisés et/ou non réalisés sur un pool spécifique d'actifs détenus par l'émetteur, ou (iii) le bénéfice ou la perte de l'entreprise, du fonds ou de toute autre entité émettrice du contrat.

Annexe 2 : Encaissement par région

Chiffres clés par région

en EUR millions

	% de participation	Encaissement brut vie			Primes brutes émises non-vie			Total		
		YTD 2009	YTD 2008	3 ^e T 2009	YTD 2009	YTD 2008	3 ^e T 2009	YTD 2009	YTD 2008	3 ^e T 2009
Belgique	75%	3.925	3.799	1.179	1.173	1.127	365	5.098	4.926	1.544
Royaume-Uni	100%	6		3	696	744	247	702	744	250
Autres pays européens		2.375	2.920	727	182	165	54	2.557	3.085	781
Portugal	51%	1.652	1.628	482	163	146	50	1.815	1.774	532
France	100%	231	347	78				231	347	78
Luxembourg	50%/100%	416	861	143	19	19	4	435	880	147
Ukraine	100%	2	3	1				2	3	1
Allemagne	100%	24	19	8				24	19	8
Turquie	100%	50	62	15				50	62	15
Asie		2.754	2.274	845	297	257	83	3.051	2.531	928
Entités consolidées										
Hong Kong	100%	215	204	74				215	204	74
Coentreprises non consolidées, à 100%										
Malaisie	31%	394	338	120	230	208	60	624	546	180
Thaïlande	40%/15%	340	259	108	67	49	23	407	308	131
Chine	25%	1.754	1.454	525				1.754	1.454	525
Inde	26%	51	19	18				51	19	18
Autre						70			70	
Fortis Re-Insurance	100%					70			70	
Grand total		9.060	8.993	2.754	2.348	2.363	749	11.408	11.356	3.503

Avertissement

Les informations qui fondent les déclarations du présent communiqué de presse sont susceptibles de changer. Ce communiqué peut également contenir des prévisions ou autres déclarations prospectives relatives à Fortis. Ces déclarations sont basées sur l'état actuel des attentes du management de Fortis ; elles sont bien entendu sujettes à des incertitudes, des hypothèses et des changements de circonstances. L'information financière présentée dans cet état intermédiaire de gestion n'est pas auditée.

Les déclarations prospectives ne sont en aucun cas une garantie de performance future ; elles comprennent des risques et des incertitudes susceptibles d'entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les résultats exprimés dans les déclarations prospectives. Bon nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs sur lesquels Fortis n'a aucune capacité de contrôle ni même d'estimation précise, comme par exemple la situation future des marchés et les comportements d'autres participants des marchés. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles peuvent entraîner des écarts sensibles entre les prévisions contenues dans ces déclarations, à savoir notamment l'approbation indispensable des autorités réglementaires et de contrôle ainsi que le résultat des litiges actuels et futurs impliquant Fortis. Il convient donc d'appréhender ces déclarations sans leur accorder une foi excessive. Fortis n'est soumise à aucune obligation visant à actualiser ces déclarations et n'entend pas les actualiser, que ce soit à la suite d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure imposée par la législation en vigueur.

Conférence téléphonique pour les analystes et les investisseurs

à 12h00 CET (11h00 GMT)

Audiocast : www.fortis.com

Ecoute uniquement (Code d'accès 171109#):

+ 44 207 750 9926 (Royaume-Uni)

+ 32 2 400 25 25 (Belgique)

+ 1 703 621 9123 (USA)

Réécoutable jusqu'au 17 décembre 2009 (Code d'accès : 295012#)

+ 32 2 401 89 89 (Belgique)

Les lignes seront accessibles dix minutes avant le début de la présentation, merci de vous connecter quelques minutes à l'avance.

Contacts presse :

Bruxelles : +32 (0)2 565 22 66

Investor Relations:

Bruxelles : +32 (0)2 565 53 78

Utrecht: +31 (0)30 226 65 66

Fortis comprend (1) une participation de 75% dans AG Insurance, (2) Fortis Insurance International, (3) une participation de 45% dans Royal Park Investments – une entité hébergeant un portefeuille de crédits structurés – et (4) des actifs et passifs financiers de différents instruments de financement. AG Insurance est leader du marché, et se profile également comme un acteur de premier plan dans le marché des Employee Benefits. Fortis mène ses activités d'assurances internationales (Fortis Insurance International) au Royaume-Uni, où il est le troisième opérateur du marché de l'assurance automobile privée, en France, à Hong Kong, au Luxembourg (non-vie), en Allemagne, en Turquie, en Russie et en Ukraine, ainsi que par le biais de coentreprises au Luxembourg (vie), au Portugal, où Millenniumbcp Fortis figure parmi les leaders du marché, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande. Fortis emploie actuellement plus de 10.000 personnes.